

Avec les cabines “Photomaton”, faites votre demande de titre de séjour en un clic !

écrit par Jules Ferry | 23 septembre 2022

ephoto  **MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

TITRE DE SÉJOUR
ET DOCUMENT DE CIRCULATION POUR ÉTRANGER MINEUR
N° 1PMT 8L20 0712 2058 108N 01
Numéro ephoto

DÉMARCHE À SUIVRE :
1. Rendez-vous sur le site :
<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr>
ou flashez le QR code ci-dessous
2. Remplissez le formulaire en ligne avec vos coordonnées personnelles
3. Dans le cadre identifiant ephoto, saisissez votre numéro d'identifiant ephoto inscrit ci-dessus
4. Attendez le traitement favorable de votre demande qui vous sera confirmé ultérieurement par courriel

Attention ! vous disposez de 6 mois à compter de la date de prise de vue pour effectuer vos démarches. Un délai d'environ 2H peut parfois s'appliquer entre la prise de vue et l'activation du numéro ephoto.

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr>

Photomaton®
Groupe Publicis
6,00 € DONT TVA 20,00% - 1,00 €
CASINE N° : 8120 12/07/2021 21H41
SERVICE CONSOMMATEURS: 09 70 82 32 48

Votre signature

ephoto

TITRE DE SÉJOUR
 ET DOCUMENT DE CIRCULATION POUR ÉTRANGER MINEUR
 N° 1PMT 8L20 0712 2058 108N 01
Numéro ephoto

DÉMARCHE À SUIVRE :
 1. Rendez-vous sur le site :
<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/>
 ou flashez le QR code ci-dessous
 2. Remplissez le formulaire en ligne avec vos coordonnées personnelles
 3. Dans le cadre identifiant ephoto, saisissez votre numéro d'identifiant ephoto inscrit ci-dessus
 4. Attendez le traitement favorable de votre demande qui vous sera confirmé ultérieurement par courriel

Attention ! vous disposez de 6 mois à compter de la date de prise de vue pour effectuer vos démarches. Un délai d'environ 2H peut parfois s'appliquer entre la prise de vue et l'activation du numéro ephoto.

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr>





Photomaton
Grande Mobilité

8,00 € DONT TVA 20,00% - 1,00 €
 CABINE N° : 8L20 12/07/2024 21H11
 SERVICE CONSOMMATEURS: 09 70 92 32 46

Votre signature






Capture d'écran video YT citée ci-après

Le Ministère de l'Intérieur veille sur les clandestins. Finies les démarches compliquées vécues comme un traumatisme.

Il suffit maintenant d'aller dans un Photomaton et de cliquer sur la ligne **"Faire votre demande en ligne"**. Quelques cases à remplir et le tour est joué. Pour 8 euros, les photos de Mammadou sont transférées instantannément au service concerné qui étudiera sa demande avec la plus grande bienveillance, comme vient de l'ordonner le Président.

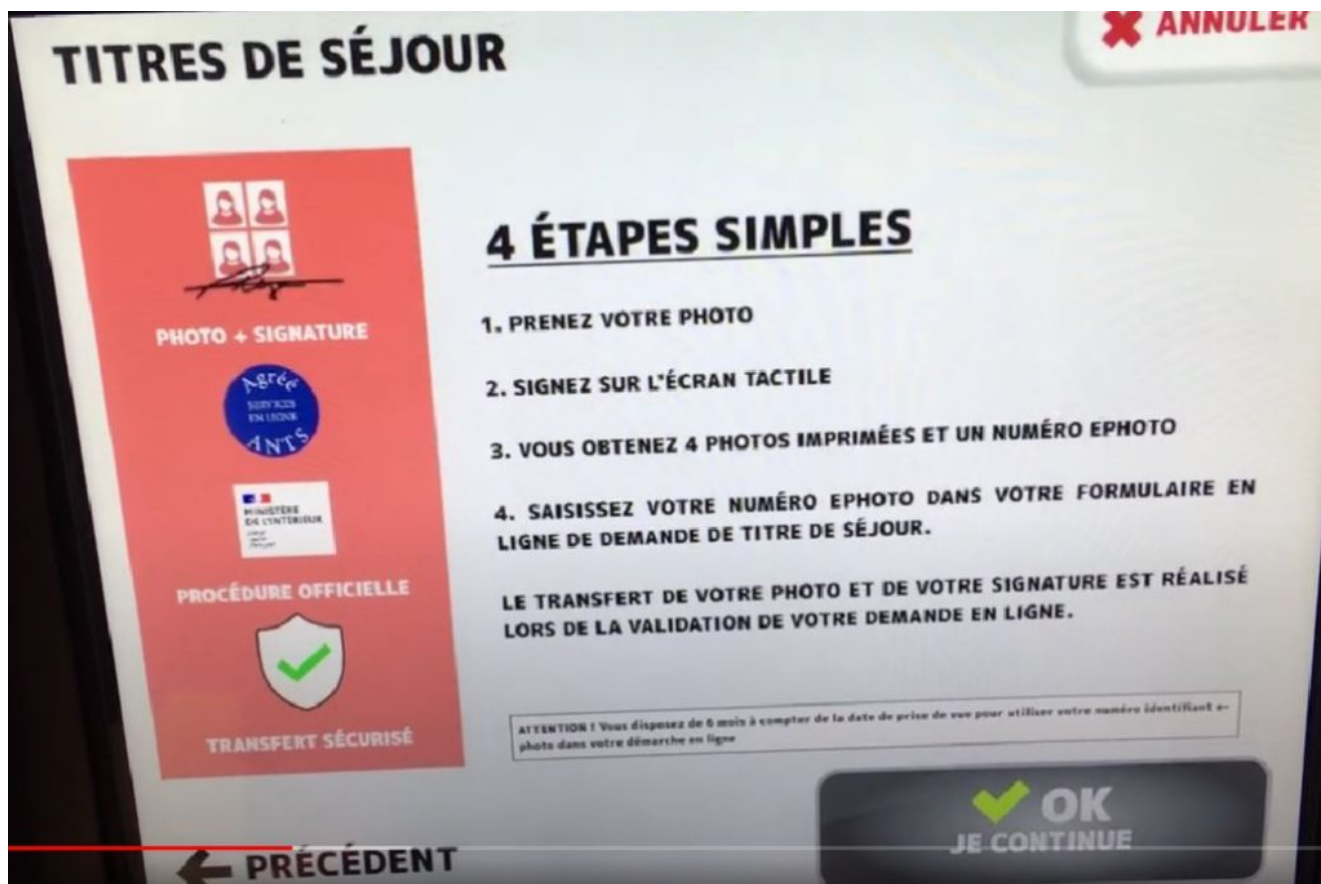
C'est la simplification administrative sous Macron II. Vous ne rêvez pas, la cabine est reliée directement au Ministère !

Merci Photomaton, merci Macron, de faciliter grandement les

démarches des futurs Français. On ne dit d'ailleurs plus "démarche" mais "produit" ou "service" puisque c'est l'administration qui se met au service du clandestin et non plus le clandestin qui effectue une "démarche" anxiogène.

Il est réconfortant de savoir que Mammadou n'ait pas à faire la queue sous la pluie devant la Préfecture, sous le regard des xénophobes. **Une fois après avoir quitté la cabine photo, il ne lui restera plus qu'à attendre tranquillement chez lui pour finaliser sa demande (l'administration lui envoie un dossier par courriel sous quelques heures, il n'aura plus plus qu'à aller récupérer son titre avec les compliments de Darmanin).**





Captures d'écran du [site Photomaton](https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/sejour/triage-demandeur) :

Quel est mon produit ?

La planche imprimée comprend un numéro unique et 4 photos d'identité conformes à la norme ICAO, ainsi que la démarche à suivre pour faire sa demande de titre de séjour en ligne : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/sejour/triage-demandeur>

“Notre collaboration avec l'Administration Numérique pour les Étranger en France (ANEF) nous a permis de mettre en place une procédure de demande de titre de séjour simplifiée en ligne dans nos cabines”.

Pour obtenir votre numéro d'ePhoto, rendez-vous dans nos cabines photographiques et sélectionnez le service titres de séjours. Ce service permet de transférer sa photo d'identité et sa signature sur un serveur sécurisé. La saisie de ce numéro ePhoto au cours de cette démarche permet d'intégrer sa

photo d'identité et sa signature dans sa demande de titre de séjour.

Puis-je faire mes démarches en ligne ?

Notre collaboration avec l'Administration Numérique pour les Étrangers en France (ANEF) nous a permis de mettre en place une procédure de demande de titre de séjour simplifiée en ligne dans nos cabines. Elle est disponible via la plateforme web dédiée. Lors de cette procédure il vous sera demandé de saisir votre numéro ePhoto fourni sur la planche.

Pour obtenir votre numéro d'ePhoto, rendez-vous dans nos cabines photographiques et sélectionnez le service titres de séjours. Ce service permet de transférer sa photo d'identité et sa signature sur un serveur sécurisé. La saisie de ce numéro ePhoto au cours de cette démarche permet d'intégrer sa photo d'identité et sa signature dans sa demande de titre de séjour.

Cela marche aussi en arabe ou autre :



Un internaute vous explique en vidéo comment prendre une photo pour faire votre demande de titre de séjour :

Qui est l'ANEF ? [informations données par le [site Photomaton](#)]

Qui est l'ANEF ? Le ministère de l'Intérieur a ouvert en novembre 2020 l'Administration Numérique pour les Étrangers en France (ANEF), un **téléservice de demande en ligne des titres de séjour.**

Grâce à ce service, les usagers peuvent déposer leur demande de titre de séjour depuis leur domicile, qu'il s'agisse d'obtenir un premier titre après visa, ou de renouveler leur titre de séjour. **Plus de rendez-vous à prendre en préfecture ni de déplacement** pour s'assurer du dépôt de votre demande, sauf pour la remise du titre de séjour qui se fait uniquement en préfecture. Pour plus de renseignements, cliquez [ici](#)

Numéro ephoto

DÉMARCHE À SUIVRE :

1. Rendez-vous sur le site :
<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/>
ou flashez le QR code ci-dessous
2. Remplissez le formulaire en ligne avec vos coordonnées personnelles
3. Dans le cadre identifiant ephoto, saisissez votre numéro d'identifiant ephoto inscrit ci-dessus
4. Attendez le traitement favorable de votre demande qui vous sera confirmé ultérieurement par courriel

Attention ! vous disposez de 6 mois à compter de la date de prise de vue pour effectuer vos démarches. Un délai d'environ 2H peut parfois s'appliquer entre la prise de vue et l'activation du numéro ephoto.

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr>

